



CCD consécutifs + prime précarité

Par **julien_0903**, le **09/03/2015** à **13:30**

Bonjour,

Après un premier cdd de 12mois, mon contrat a fait l'objet de deux renouvellement de 3 mois par deux avenants successif.

J'ai quitté mon poste par lettre de démission.

Deux questions :

- Mon employeur avait il le droit de me proposer au final 3 CDD ? Si non existe-t-il des recours possibles ?
- Ma démission est-elle un motif au non versement de la prime de précarité ?

Merci pour vos réponse.

Cordialement.
Julien

Par **janus2fr**, le **09/03/2015** à **13:51**

Bonjour,

De quel type de CDD s'agit-il ?

Droit public ou privé et motif de recours au CDD ?

Dans le droit privé, la démission n'existe pas en CDD...